

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 35560 - 1996 B 06425 - 410 001 952 - VINCI CONCESSIONS



COMPTES SOCIAUX

VINCI CONCESSIONS

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 906 925 696,00 €**

1973 Boulevard De La Défense 92000 NANTERRE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

CERTIFIED TRUE COPY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' shape with a horizontal line extending to the left and a vertical line extending upwards from the center of the 'V'.

Bilan actif

(en millions d'euros)

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	Brut	Amort.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0	C1
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Concessions, brevets et droits similaires	11,0	7,3	3,7	5,0	C1
Fonds commercial	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	1,3	C1
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
TOTAL immobilisations incorporelles	11,1	7,3	3,7	6,3	C1
Terrains	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Constructions	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Installations techniques, matériel	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations corporelles	2,4	2,1	0,3	0,3	C1
Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,2	C1
Avances et acomptes	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
TOTAL immobilisations corporelles	2,4	2,1	0,3	0,5	C1
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres participations	11 907,8	76,3	11 831,5	9 366,3	C2/C5/C6/C8
Créances rattachées à des participations	621,1	174,8	446,4	714,7	C2/C5/C6/C8
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres immobilisations financières	0,4	0,0	0,4	0,4	C2/C5/C6/C8
TOTAL immobilisations financières	12 529,3	251,1	12 278,3	10 081,4	C2/C5/C6/C8
Total Actif Immobilisé (II)	12 542,8	260,5	12 282,3	10 088,2	
Matières premières, approvisionnements	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0	
Marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL Stock	0,0	0,0	0,0	0,0	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,1	0,0	0,1	0,1	
Clients et comptes rattachés	81,8	0,0	81,8	81,1	C6/C8
Autres créances	15,1	0,0	15,1	10,9	C5/C6/C8
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptes courants de trésorerie	1 100,0	0,0	1 100,0	500,3	C5/C6/C7/C8
TOTAL Créances	1 197,0	0,0	1 197,1	592,4	
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	
Disponibilités	2,6	0,0	2,6	3,8	C5/C6
TOTAL Disponibilités	2,6	0,0	2,6	3,8	
Charges constatées d'avance	0,3	0,0	0,3	0,5	
Total Actif Circulant (III)	1 199,9	0,0	1 200,0	596,7	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0	
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0	
Ecarts de conversion actif (VI)	15,5		15,5	6,9	
Total Général (I à VI)	13 758,2	260,5	13 497,8	10 691,8	

Bilan passif

(en millions d'euros)

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Capital social ou individuel dont versé : 5 906,9	5 906,9	4 306,9	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 798,2	1 798,2	
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0,0	0,0	
Réserve légale	430,7	430,7	
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0	0,0	
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0,0	0,0	
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0,0	0,0	
TOTAL Réserves	430,7	430,7	
Report à nouveau	1 865,1	759,6	
Acompte sur dividendes			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 202,0	1 105,5	
Subventions d'investissement	0,0	0,0	C3
Provisions réglementées	0,1	0,1	C3
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	11 203,0	8 400,9	C3
Produit des émissions de titres participatifs	0,0	0,0	
Avances conditionnées	0,0	0,0	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0,0	0,0	
Provisions pour risques	23,7	23,5	C4
Provisions pour charges	1,5	1,8	C4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	25,2	25,4	C4
Emprunts obligataires convertibles	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Autres emprunts obligataires	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes financières	2 218,6	2 210,3	C5/C6/C7/C8
Comptes courants de trésorerie		5,9	C5/C6/C7/C8
TOTAL Dettes financières	2 218,6	2 216,2	C5/C6/C7/C8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,0	0,0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19,0	16,0	
Dettes fiscales et sociales	27,3	24,9	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,1	0,2	
Autres dettes	0,0	4,3	C6/C7/C8
TOTAL Dettes d'exploitation	46,4	45,4	
Produits constatés d'avance	0,0	0,0	
TOTAL DETTES (IV)	2 265,1	2 261,6	
Ecart de conversion Passif (V)	4,6	3,9	
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	13 497,9	10 691,8	

Compte de résultat

(en millions d'euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue services	118,6	0,0	118,6	102,8	
Chiffres d'affaires nets	118,6	0,0	118,6	102,8	
Production stockée			0,0	0,0	
Production immobilisée			0,0	0,0	
Subventions d'exploitation			0,2	0,0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0,4	0,4	
Autres produits			0,1	0,0	
Total des produits d'exploitation (I)			119,3	103,3	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0,0	0,0	
Variation de stock (marchandises)			0,0	0,0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0,0	-0,0	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,0	0,0	
Autres achats et charges externes			32,7	36,9	
Impôts, taxes et versements assimilés			3,4	3,8	
Salaires et traitements			33,1	22,1	
Charges sociales			10,9	8,6	
Dotations d'exploitation					
sur immobilisations		Dotations aux amortissements	1,5	1,6	
Sur actif circulant : dotations aux provisions		Dotations aux provisions	0,0	0,0	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			0,0	0,8	
Autres charges			44,8	37,2	
Total des charges d'exploitation (II)			126,4	111,2	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-7,1	-7,9	D1
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,0	0,0	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,0	0,0	
Produits financiers de participations			1 204,7	1 091,1	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			57,8	55,0	
Autres intérêts et produits assimilés			63,9	24,5	
Reprises sur provisions et transferts de charges			26,5	23,1	
Différences positives de change			2,1	5,3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
Total des produits financiers (V)			1 355,0	1 199,0	
Dotations financières aux amortissements et provisions			22,0	49,4	
Intérêts et charges assimilées			109,4	17,3	
Différences négatives de change			2,5	5,1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
Total des charges financières (VI)			133,9	71,7	
RÉSULTAT FINANCIER			1 221,1	1 127,3	D2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 214,0	1 119,4	

Compte de résultat (suite)

(en millions d'euros)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,0	0,0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,0	7,8	
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,0	0,0	
Total des produits exceptionnels (VII)	0,0	7,8	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,0	0,4	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1,3	5,6	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,0	0,0	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1,3	6,0	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1,3	1,9	D3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,0	0,0	
Impôts sur les bénéfices (X)	10,7	15,9	D4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 474,3	1 310,7	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	272,3	203,6	
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 202,0	1 105,5	

A1. Faits marquants de l'exercice

En 2023, la société VINCI Concessions a réalisé la souscription aux augmentations de capital de ses filiales VINCI Airports pour 1 900 millions d'euros, VINCI Highways pour 550 millions d'euros, VINCI Concessions Deutschland pour 15 millions d'euros.

VINCI Airports a remboursé la totalité du prêt actionnaire contracté auprès de VINCI Concessions en 2022 (293,3 millions d'euros).

La décision de la réduction de capital par diminution de la valeur unitaire des titres du Consortium Stade de France a été actée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2023 pour un montant total de 14,8 millions d'euros (10 millions d'euros pour VINCI Concessions).

La société VINCI a souscrit à l'augmentation de capital de VINCI Concessions pour 1 600 millions d'euros.

Il est rappelé que VINCI Concessions est consolidé selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI SA au capital de 1 473 468 325,00 euros située au 1973 Bld de la Défense 92000 Nanterre.

A2. Evénements Post Clôture

Au regard de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, VINCI Concessions précise que son exposition économique et financière à ces deux pays est non significative.

VINCI Concessions détient plusieurs participations en Russie : à l'essentiel, indirectement 50% de la société concessionnaire de la section 0 de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg, indirectement 40% de la société dédiée qui exploite les sections 7 et 8 de la même autoroute dans le cadre d'un partenariat public-privé ainsi que 50% d'une société d'exploitation routière russe.

B. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2017-03.

1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels inscrits dans la rubrique « concessions, brevets, licences » sont amortis, sauf cas particuliers, sur deux ou trois ans de manière linéaire.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, y compris les frais liés à l'acquisition et à la mise en place de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations concernées :

- Constructions : 10 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

La société applique les dispositions de l'avis n° 2018-01 du Conseil National de la comptabilité relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

3. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, VINCI Concessions intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées. Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

4. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

5. Créances et dettes en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

6. Engagements de retraite

Les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière et régimes de retraites complémentaires) sont évalués, pour chaque régime existant, selon la méthode actuarielle prospective (méthode des unités de crédits projetées) sur la base d'évaluations effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Ces engagements sont inscrits en engagement hors bilan.

7. Autres provisions

VINCI Concessions constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en cours, rendus probables ou certains à la date de clôture.

8. Impôt sur les sociétés

VINCI Concessions fait partie du groupe fiscal VINCI depuis le 1er janvier 2003.

C. Notes relatives au bilan

1. Immobilisations incorporelles et corporelles.

(en millions d'euros)

(en millions d'euros)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		12,3	0,0	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,1	0,0	0,1
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2,4	0,0	0,1
Immobilisations corporelles en cours		0,2	0,0	0,1
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)		2,7	0,0	0,3
TOTAL GENERAL (I+II+III)		15,0	0,0	0,3

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0,0	1,3	11,0	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	0,0	0,1	0,0
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0,0	0,3	2,2	0,0
Immobilisations corporelles en cours		0,0	0,2	0,0	0,0
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)		0,0	0,6	2,4	0,0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		0,0	1,9	13,4	0,0

Les immobilisations corporelles concernent pour l'essentiel du mobilier et des matériels informatiques utilisés pour l'exploitation courante de la société.

2. Immobilisations financières

(en millions d'euros)

en millions d'euros

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Participations évaluées par mise en équivalence		0,0	0,0	0,0
Autres participations		10 336,7	0,0	2 464,0
Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières		0,4	0,0	0,0
TOTAL (I)		10 337,1	0,0	2 464,0

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	Virement	Cession		
Participations évaluées par mise en équivalence	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations	0,0	271,8	12 528,9	0,0
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières		0,0	0,4	0,0

TOTAL (I)	0,0	271,8	12 529,3	0,0
-----------	-----	-------	----------	-----

3. Amortissements

(en millions d'euros)

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6,0	1,3	0,0	7,3
Installations techniques, matériels et outillages		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2,2	0,2	0,3	2,1
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		2,2	0,2	0,3	2,1
TOTAL GENERAL (I + II + III)		8,2	1,5	0,3	9,4

4. Provisions inscrites au Bilan

(en millions d'euros)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	0,1	0,0	0,0	0,1
TOTAL (I)	0,1	0,0	0,0	0,1
Provisions pour pertes de change	6,9	15,5	6,9	15,5
Provisions pour pensions	0,2	0,0	0,0	0,1
Autres provisions pour risques et charges	18,3	0,0	8,8	9,5
TOTAL (II)	25,4	15,5	15,7	25,2
Provisions sur titres de participations	86,5	0,0	10,2	76,3
Provisions sur autres immobilisations financières	169,3	6,5	1,0	174,8
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)	255,7	6,5	11,2	251,0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	281,2	22,0	26,9	276,3
Dont dotations et reprises d'exploitation		0,0	0,4	
Dont dotations et reprises financières		22,0	26,5	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	

La variation des autres provisions pour risques et charges s'explique par la reprise concernant la garantie TCH.

La variation des provisions sur titres de participation s'explique principalement par la reprise concernant les titres de la société Consortium Stade de France pour 10,2 millions d'euros.

(1) Provisions pour dépréciation des créances

(en millions d'euros)

(en millions d'euros)	2022	Dotations	Reprises	2023
Clients	0,0		0,0	0,0
Autres débiteurs	0,0		0,0	0,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0

5. Capitaux propres

Le capital social de la société est composé de: 527 404 080 parts à 11,20 € de valeur nominale.
 Le capital social de la société s'élève à: 5 906 925 696,00 €

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserve Légale	Autres réserves	Report à nouveau	Acpte dividendes	Prov réglementées	Résultat	Total
Capitaux propres au titre de l'exercice N-1	4 306,9	1 798,2	430,7	0,0	789,8	0,0	0,1	1 105,6	8 400,9
Affectation du résultat de l'exercice N-1 et dividendes distribués					1 105,5	0,0		-1 105,5	0,0
Augmentation de capital	1 600,0								1 600,0
Réduction de capital									0,0
Résultat de l'exercice N								1 202,0	1 202,0
Provisions réglementées							0,0		0,0
Capitaux propres au titre de l'exercice N	5 906,9	1 798,2	430,7	0,0	1 865,1	0,0	0,1	1 202,0	11 203,0

6. Endettement financier net

(en millions d'euros)	2023	2022
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	2 218,6	2 210,3
Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)	2 218,6	2 210,3
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des étabs. de crédit et découverts bancaires	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	0,0	0,0
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	0,0	5,9
Dettes financières à court terme (part à un an au plus)	0,0	5,9
Total dettes financières	2 218,6	2 216,3
Créances rattachées à des participations et prêts	445,7	714,7
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	1 105,6	500,1
Disponibilités	2,6	3,8
Trésorerie court terme	1 108,2	503,9
Endettement financier net	-664,7	-997,7

7. Etats des échéances des créances et des dettes

(en millions d'euros)

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	621,1	48,2	572,9
Autres immos financières	0,4	0,4	0,0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	621,5	48,6	572,9
Clients douteux ou litigieux	0,0	0,0	0,0
Clients et comptes rattachés	81,8	81,8	0,0
Personnel et comptes rattachés	0,2	0,2	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,0	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices	0,7	0,7	0,0
Etat et autres collectivités	5,6	5,6	0,0
Taxe sur la valeur ajoutée	0,0	0,0	0,0
Autres impôts	0,0	0,0	0,0
Groupes et associés	1 100,0	1 100,0	0,0
Débiteurs divers	3,0	3,0	0,0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	1 191,3	1 191,3	0,0
Charges constatées d'avance	0,3	0,3	0,0
TOTAL DES CREANCES	1 813,1	1 240,2	572,9
Prêts accordés en cours d'exercice	0,0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0,0		
Prêts et avances consentis aux associés	0,0		

(en millions d'euros)

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	2 218,6	18,3	0,0	2 200,3
Fournisseurs et comptes rattachés	19,0	19,0	0,0	0,0
Personnel et comptes rattachés	13,0	13,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5,3	5,3	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices	0,0	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	8,3	8,3	0,0	0,0
Taxe sur la valeur ajoutée	0,6	0,6	0,0	0,0
Autres impôts	0,1	0,1	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,1	0,1	0,0	0,0
Groupes et associés	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes représentatives de titres empruntés	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits constatés d'avance	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	2 265,1	64,8	0,0	2 200,3
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0,0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0,0			

8. Etat des charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en millions d'euros)

Charges à payer	Montant
Dettes Financières	
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	18,3
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9,9
Dettes fiscales et sociales	16,3
Autres dettes	0,0
TOTAL	44,5

9. Etat des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en millions d'euros)

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations Financières	
Créances rattachées à des participations	48,2
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	8,7
Créances Fiscales et sociales	0,0
Autres	0,0
TOTAL	56,9

10. Entreprises liées :

a) Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Les positions au bilan au 31 décembre 2023 relatives aux entreprises liées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

Rubriques	
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	11 831,4
Créances rattachées à des participations	446,4
	12 277,8
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0
Créances clients et comptes rattachés	81,0
Autres créances	6,5
Comptes courants de trésorerie	1 100,0
	1 187,5
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	2 218,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,0
Comptes courants de trésorerie	0,0
	2 232,9

b) **Eléments relevant de plusieurs postes du compte du résultat**

Les transactions enregistrées au cours de l'exercice avec les entreprises liées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

Rubriques	
Produits financiers	
Comptes courants de trésorerie	46,6
Prêts aux filiales	57,8
Dividendes	1 204,7
Autres	19,3
	1 328,4
Charges financières	
Comptes courants de trésorerie	25,2
Emprunts souscrits	83,8
Autres	2,1
	111,1

11. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)

Catégorie d'engagement	2023	2022
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties	1 102,7	829,2
Indemnités de départ en retraite	3,1	3,3
Autres engagements		
I. Total engagements donnés (A+B+C)	1 105,8	832,5
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties		
Autres engagements		
II. Total engagements reçus	0	0

12. Effectifs

Voici la répartition des effectifs moyens au titre de l'exercice :

	2023		2022	
	ETAM	Autres	ETAM	Autres
Effectif moyen	23	140	20	135
TOTAL	163,4		155,0	

D. Notes relatives au compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés pour l'essentiel de redevances et de facturations de prestations de services.

Les charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de montage et de suivi d'offres et des coûts de fonctionnement de VINCI Concessions.

2. Résultat financier

(en millions d'euros)	2023	2022
Produits nets perçus des participations	1 204,7	1 091,1
Produits (+) / Frais (-) financiers nets	12,3	62,3
Produits nets sur cession de VMP	0,0	0,0
Résultat de change	-0,4	0,2
Autres provisions financières et divers	4,5	-26,3
Résultat financier	1 221,1	1 127,3

Les produits nets perçus des participations incluent principalement les dividendes reçus des sociétés VINCI Autoroutes (1 182,7 millions d'euros), Gefyra (7,2 millions d'euros), Synerail (3,8 millions d'euros), SMTPC (3,5 millions d'euros) Truck Etape Holding (3 millions d'euros), Olympia Odos (1,6 millions d'euros), Mesea (1,3 millions d'euros), Park Azur (1 million d'euros).

La variation des produits financiers nets est en rapport avec l'évolution de l'endettement moyen et des taux d'intérêt constatés durant l'exercice.

Les « Autres provisions financières » se rapportent essentiellement aux provisions sur titres de participations et créances liées.

3. Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)	2023	2022
Résultat sur opérations en capital	-1,3	2,3
Résultat sur opérations de gestion	-0,0	-0,4
Provisions nettes exceptionnelles	0,0	0,0
Résultat exceptionnel	-1,3	1,9

Le résultat sur opération en capital est lié d'une part à la mise au rebus d'un lot d'un logiciel développé en interne et à la cession des titres Sunmind Opco (ex Concessoc 33).

14. Impôts sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2023	2022
Impôts courants	11,7	17,0
Crédit d'impôts	-1,0	-1,1
Impôts différés	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices	10,7	15,9

Le résultat fiscal de VINCI Concessions étant bénéficiaire, il a été constaté un impôt sur les bénéfices dans les comptes 2023 de 10,7 millions d'euros.

E. Informations sur les filiales et participations au titre de l'exercice

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées, réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par VINCI Concessions	Montant des cautions et avals donnés par VINCI Concessions	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VINCI Concessions
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés par entité										
1 - Filiales										
(50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)										
a- Valeurs françaises										
VINCI Autoroutes	5 237 534	3 590 354	54,09%	5 842 787	5 842 787			7 751	2 189 005	1 182 697
VINCI Airports	4 761 289	97 819	100,00%	4 755 973	4 755 973				409 771	
CONSORTIUM STADE DE FRANCE	14 864	9 598	66,67%	50 091	23 602			74 242	11 350	
VINCI Highways	853 100	7 061	100,00%	890 265	890 265			0	42 411	
PARK AZUR	4 810	72	97,00%	4 668	4 668			6 997	2 058	1 035
b- Valeurs étrangères										
GEFYRA	65 220	39 831	72,29%	106 784	106 784			52 194	19 099	7 229
GEFYRA LITOURGIA	500	55	55,32%	7 665	7 665			5 119	1 159	425
2 - Participations										
(moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)										
a- Valeurs françaises :										
b- Valeurs étrangères										
B - Renseignements non détaillés par entités										
1 - Filiales non reprises										
au paragraphe A (50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)										
a- Filiales françaises				104 593	73 211					
b- Filiales étrangères				38 585	23 352					
2 - Participations non reprises										
au paragraphe A (moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)										
a- Dans des sociétés françaises (ensemble)				65 831	62 656					
b- Dans des sociétés étrangères (ensemble)				40 525	40 525					

N.B. : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de change de clôture.

VINCI Concessions

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.406.925.736 Euros
Siège social : 1973, Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre
410 001 952 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 JUIN 2024

VINCI, Société Anonyme au capital de 1 485 610 160,00 Euros, dont le siège social est au 1973, Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 552 037 806 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Xavier HUILLARD, Président-Directeur Général,

Seul associé de la société par actions simplifiée VINCI Concessions, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- rapport de gestion du Président,
- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2023 ;
- texte des projets de décisions,
- statuts,

et constaté que les mêmes documents ont été communiqués au Comité d'entreprise et aux Commissaires aux comptes, a pris les décisions ci-après portant sur les points suivants :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 après lecture du rapport de gestion établi par le Président de la société et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes ; Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Autorisation à consentir au Président et au Directeur Général d'émettre des cautions, avals et garanties,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président pour la Société et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire ou frais généraux excessifs, non engagés dans l'intérêt de la Société, visés à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, n'ont été constatés au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2023

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2023 font apparaître un bénéfice de 1 202 025 646,06 Euros, décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale : 60 101 282, 30 Euros
- Affectation au compte Report à Nouveau : 1 141 924 363,76 Euros

En conséquence, le solde du compte Report à nouveau qui présentait un montant créditeur de 1 865 086 086,13 Euros au 31 décembre 2022 après affectation présentera un solde créditeur de 3 007 010 449,89 Euros au 31 décembre 2023 après affectation.

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- 1 099 804 234,10 Euros au titre de l'exercice 2020
- 1 057 504 071,25 Euros au titre de l'exercice 2021 et
- 0 Euro au titre de l'exercice 2022.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte qu'aucune convention entre la Société et l'un de ses Dirigeants, relevant de l'application de l'alinéa 4 de l'article L.227-10, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

Autorisation à consentir au Président et au Directeur Général en matière de cautions, avals et garanties

L'Associé unique autorise, conformément à l'article 12.3 des statuts, Monsieur Xavier HUILLARD, Président, et Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Directeur Général, agissant individuellement, à émettre des cautions, avals et garanties au nom de la Société, avec faculté de déléguer, dans la limite d'un plafond global annuel pour la Société de 200 millions d'euros, pour une durée d'un an expirant au plus tard à la date de la décision appelée à approuver les comptes de l'exercice 2024 étant précisé que ce plafond de 200 millions d'euros ne s'applique pas aux cautions, avals, et garanties qui pourraient être délivrées au profit de toutes administrations fiscales et douanières au cours de cette période.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

VINCI SA

Le Président-Directeur Général



Xavier HUILLARD

VINCI CONCESSIONS

Société par actions simplifiée

1973, Boulevard de la Défense

92000 Nanterre

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

VINCI CONCESSIONS

Société par actions simplifiée

1973, Boulevard de la Défense

92000 Nanterre

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société VINCI CONCESSIONS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VINCI CONCESSIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Votre Société constitue une provision lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à la valeur comptable, tel qu'exposé en note B.3 de l'annexe intitulée « Règles et méthodes comptables – Titres de participation ». Notre appréciation sur ces provisions s'est fondée sur l'examen des modalités d'application, et des hypothèses utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 14 juin 2024

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

 Bertrand Baloche

Bertrand Baloche

 Amnon Bendavid

Amnon Bendavid



COMPTES SOCIAUX

VINCI CONCESSIONS

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 906 925 696,00 €**

1973 Boulevard De La Défense 92000 NANTERRE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Bilan actif

(en millions d'euros)

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	Brut	Amort.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0	C1
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Concessions, brevets et droits similaires	11,0	7,3	3,7	5,0	C1
Fonds commercial	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	1,3	C1
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
TOTAL immobilisations incorporelles	11,1	7,3	3,7	6,3	C1
Terrains	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Constructions	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Installations techniques, matériel	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
Autres immobilisations corporelles	2,4	2,1	0,3	0,3	C1
Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,2	C1
Avances et acomptes	0,0	0,0	0,0	0,0	C1
TOTAL Immobilisations corporelles	2,4	2,1	0,3	0,5	C1
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres participations	11 907,8	76,3	11 831,5	9 366,3	C2/C5/C6/C8
Créances rattachées à des participations	621,1	174,8	446,4	714,7	C2/C5/C6/C8
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	C2/C5/C6/C8
Autres immobilisations financières	0,4	0,0	0,4	0,4	C2/C5/C6/C8
TOTAL immobilisations financières	12 529,3	251,1	12 278,3	10 081,4	C2/C5/C6/C8
Total Actif Immobilisé (II)	12 542,8	260,5	12 282,3	10 088,2	
Matières premières, approvisionnements	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0	
Marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL Stock	0,0	0,0	0,0	0,0	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,1	0,0	0,1	0,1	
Clients et comptes rattachés	81,8	0,0	81,8	81,1	C6/C8
Autres créances	15,1	0,0	15,1	10,9	C5/C6/C8
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptes courants de trésorerie	1 100,0	0,0	1 100,0	500,3	C5/C6/C7/C8
TOTAL Créances	1 197,0	0,0	1 197,1	592,4	
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	
Disponibilités	2,6	0,0	2,6	3,8	C5/C6
TOTAL Disponibilités	2,6	0,0	2,6	3,8	
Charges constatées d'avance	0,3	0,0	0,3	0,5	
Total Actif Circulant (III)	1 199,9	0,0	1 200,0	596,7	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0	
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0	
Ecart de conversion actif (VI)	15,5		15,5	6,9	
Total Général (I à VI)	13 758,2	260,5	13 497,8	10 691,8	

Bilan passif

(en millions d'euros)

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Capital social ou individuel dont versé : 5 906,9	5 906,9	4 306,9	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 798,2	1 798,2	
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0,0	0,0	
Réserve légale	430,7	430,7	
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0	0,0	
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0,0	0,0	
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0,0	0,0	
TOTAL Réserves	430,7	430,7	
Report à nouveau	1 865,1	759,6	
Acompte sur dividendes			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 202,0	1 105,5	
Subventions d'investissement	0,0	0,0	C3
Provisions réglementées	0,1	0,1	C3
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	11 203,0	8 400,9	C3
Produit des émissions de titres participatifs	0,0	0,0	
Avances conditionnées	0,0	0,0	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0,0	0,0	
Provisions pour risques	23,7	23,5	C4
Provisions pour charges	1,5	1,8	C4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	25,2	25,4	C4
Emprunts obligataires convertibles	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Autres emprunts obligataires	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	0,0	C5/C6/C7/C8
Emprunts et dettes financières	2 218,6	2 210,3	C5/C6/C7/C8
Comptes courants de trésorerie		5,9	C5/C6/C7/C8
TOTAL Dettes financières	2 218,6	2 216,2	C5/C6/C7/C8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,0	0,0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19,0	16,0	
Dettes fiscales et sociales	27,3	24,9	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,1	0,2	
Autres dettes	0,0	4,3	C6/C7/C8
TOTAL Dettes d'exploitation	46,4	45,4	
Produits constatés d'avance	0,0	0,0	
TOTAL DETTES (IV)	2 265,1	2 261,6	
Ecart de conversion Passif (V)	4,6	3,9	
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	13 497,9	10 681,8	

Compte de résultat

(en millions d'euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1	Notes
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue biens	0,0	0,0	0,0	0,0	
Production vendue services	118,6	0,0	118,6	102,8	
Chiffres d'affaires nets	118,6	0,0		102,8	
Production stockée			0,0	0,0	
Production immobilisée			0,0	0,0	
Subventions d'exploitation			0,2	0,0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0,4	0,4	
Autres produits			0,1	0,0	
Total des produits d'exploitation (I)			119,3	103,3	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0,0	0,0	
Variation de stock (marchandises)			0,0	0,0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0,0	-0,1	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,0	0,0	
Autres achats et charges externes			32,7	36,9	
Impôts, taxes et versements assimilés			3,4	3,8	
Salaires et traitements			33,1	22,1	
Charges sociales			10,9	8,6	
Dotations d'exploitation			1,5	1,8	
sur immobilisations			1,5	1,8	
Dotations aux amortissements			0,0	0,0	
Dotations aux provisions			0,0	0,0	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			0,0	0,0	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			0,0	0,8	
Autres charges			44,8	37,2	
Total des charges d'exploitation (II)			126,4	111,2	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-7,1	-7,9	01
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,0	0,0	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,0	0,0	
Produits financiers de participations			1 204,7	1 091,1	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			57,8	55,0	
Autres intérêts et produits assimilés			63,9	24,5	
Reprises sur provisions et transferts de charges			26,5	23,1	
Différences positives de change			2,1	5,3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
Total des produits financiers (V)			1 355,0	1 199,0	
Dotations financières aux amortissements et provisions			22,0	49,4	
Intérêts et charges assimilées			109,4	17,3	
Différences négatives de change			2,5	5,1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0	
Total des charges financières (VI)			133,9	71,7	
RÉSULTAT FINANCIER			1 221,1	1 127,3	02
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 214,0	1 119,4	

Compte de résultat (suite)

(en millions d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1	Notes
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,0	0,0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,0	7,8	
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,0	0,0	
Total des produits exceptionnels (VII)	0,0	7,8	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,0	0,4	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1,3	5,6	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,0	0,0	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1,3	5,9	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1,3	1,9	D3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,0	0,0	
Impôts sur les bénéfices (X)	10,7	15,9	D4
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 474,3	1 310,1	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	272,3	204,6	
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 202,0	1 105,5	

A1. Faits marquants de l'exercice

En 2023, la société VINCI Concessions a réalisé la souscription aux augmentations de capital de ses filiales VINCI Airports pour 1 900 millions d'euros, VINCI Highways pour 550 millions d'euros, VINCI Concessions Deutschland pour 15 millions d'euros.

VINCI Airports a remboursé la totalité du prêt actionnaire contracté auprès de VINCI Concessions en 2022 (293,3 millions d'euros).

La décision de la réduction de capital par diminution de la valeur unitaire des titres du Consortium Stade de France a été actée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2023 pour un montant total de 14,8 millions d'euros (10 millions d'euros pour VINCI Concessions).

La société VINCI a souscrit à l'augmentation de capital de VINCI Concessions pour 1 600 millions d'euros.

Il est rappelé que VINCI Concessions est consolidé selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI SA au capital de 1 473 468 325,00 euros située au 1973 Bd de la Défense 92000 Nanterre.

A2. Evènements Post Clôture

Au regard de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine, VINCI Concessions précise que son exposition économique et bilantielle à ces deux pays est non significative.

VINCI Concessions détient plusieurs participations en Russie : à l'essentiel, indirectement 50% de la société concessionnaire de la section 0 de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg, indirectement 40% de la société dédiée qui exploite les sections 7 et 8 de la même autoroute dans le cadre d'un partenariat public-privé ainsi que 50% d'une société d'exploitation routière russe.

B. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2017-03.

1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels inscrits dans la rubrique « concessions, brevets, licences » sont amortis, sauf cas particuliers, sur deux ou trois ans de manière linéaire.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, y compris les frais liés à l'acquisition et à la mise en place de l'immobilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations concernées :

- Constructions : 10 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

La société applique les dispositions de l'avis n° 2018-01 du Conseil National de la comptabilité relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

3. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, VINCI Concessions intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées. Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

4. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

5. Créances et dettes en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

6. Engagements de retraite

Les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière et régimes de retraites complémentaires) sont évalués, pour chaque régime existant, selon la méthode actuarielle prospective (méthode des unités de crédits projetées) sur la base d'évaluations effectuées lors de chaque clôture annuelle.

Ces engagements sont inscrits en engagement hors bilan.

7. Autres provisions

VINCI Concessions constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en cours, rendus probables ou certains à la date de clôture.

8. Impôt sur les sociétés

VINCI Concessions fait partie du groupe fiscal VINCI depuis le 1er janvier 2003.

C. Notes relatives au bilan

1. Immobilisations incorporelles et corporelles.

(en millions d'euros)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acq. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		12,3	0,0	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,1	0,0	0,1
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2,4	0,0	0,1
Immobilisations corporelles en cours		0,2	0,0	0,1
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		15,0	0,0	0,3

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0,0	1,3	11,0	0,0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	0,0	0,1	0,0
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0,0	0,3	2,2	0,0
Immobilisations corporelles en cours		0,0	0,2	0,0	0,0
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)		0,0	0,6	2,4	0,0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		0,0	1,9	13,4	0,0

Les immobilisations corporelles concernent pour l'essentiel du mobilier et des matériels informatiques utilisés pour l'exploitation courante de la société.

2. Immobilisations financières

(en millions d'euros)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acq. et apports
Participations évaluées par mise en équivalence		0,0	0,0	0,0
Autres participations		10 336,7	0,0	2 464,0
Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières		0,4	0,0	0,0
TOTAL (I)		10 337,1	0,0	2 464,0

IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Participations évaluées par mise en équivalence		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations		0,0	271,8	12 528,9	0,0
Autres titres immobilisés		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations financières		0,0	0,0	0,4	0,0

	TOTAL (1)	0,0	271,8	12 529,3	0,0
--	-----------	-----	-------	----------	-----

3. Amortissements

(en millions d'euros)

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6,0	1,3	0,0	7,3
Installations techniques, matériels et outillages		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2,2	0,2	0,3	2,1
TOTAL IMMORILISATIONS CORPORELLES (III)		2,2	0,2	0,3	2,1
TOTAL GENERAL (I + II + III)		8,2	1,5	0,3	9,4

4. Provisions inscrites au Bilan

(en millions d'euros)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	0,1	0,0	0,0	0,1
TOTAL (I)	0,1	0,0	0,0	0,1
Provisions pour pertes de change	6,9	15,5	6,9	15,5
Provisions pour pensions	0,2	0,0	0,0	0,1
Autres provisions pour risques et charges	18,3	0,0	8,8	9,5
TOTAL (II)	25,4	15,5	15,7	25,2
Provisions sur titres de participations	86,5	0,0	10,2	76,3
Provisions sur autres immobilisations financières	169,3	6,5	1,0	174,8
Provisions sur comptes clients	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL (III)	255,7	6,5	11,2	251,0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	281,2	22,0	26,9	276,3
Dont dotations et reprises d'exploitation		0,0	0,4	
Dont dotations et reprises financières		22,0	26,5	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	

La variation des autres provisions pour risques et charges s'explique par la reprise concernant la garantie TCH.

La variation des provisions sur titres de participation s'explique principalement par la reprise concernant les titres de la société Consortium Stade de France pour 10,2 millions d'euros.

(1) Provisions pour dépréciation des créances

(en millions d'euros)

(en millions d'euros)	2022	Dotations	Reprises	2023
Clients	0,0		0,0	0,0
Autres débiteurs	0,0		0,0	0,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0

5. Capitaux propres

Le capital social de la société est composé de: 527 404 080 parts à 11,20 € de valeur nominale.
Le capital social de la société s'élève à: 5 906 925 698,00 €

(en millions d'euros)	Capital	Primes (sur le capital)	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Acquis dividendes	Provisions réglementées	Résultat	Total
Capitaux propres au titre de l'exercice N-1	4 306,3	1 798,2	430,7	0,0	786,0	0,0	0,1	1 185,3	8 400,6
Affectation du résultat de l'exercice N-1 et dividendes distribués					1 105,5	0,0		20,0	2 430,5
Augmentation de capital	1 600,0								1 600,0
Réduction de capital									0,0
Résultat de l'exercice N								1 202,0	1 202,0
Provisions réglementées							0,0		0,0
Capitaux propres au titre de l'exercice N	5 906,3	1 798,2	430,7	0,0	1 891,5	0,0	0,1	1 222,0	11 203,0

6. Endettement financier net

(en millions d'euros)	2023	2022
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	2 218,6	2 210,3
Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)	2 218,6	2 210,3
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit et découverts bancaires	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers	0,0	0,0
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	0,0	6,9
Dettes financières à court terme (part à un an ou plus)	0,0	5,9
Total dettes financières	2 218,6	2 216,3
Créances rattachées à des participations et prêts	445,7	714,7
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	1 105,6	500,1
Disponibilités	2,6	3,8
Trésorerie court terme	1 108,2	503,9
Endettement financier net	-1 110,4	-702,4

7. Etats des échéances des créances et des dettes

(en millions d'euros)

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		621,1	48,2	572,9
Autres immos financières		0,4	0,4	0,0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		621,5	48,6	572,9
Clients douteux ou litigieux		0,0	0,0	0,0
Clients et comptes rattachés		81,8	81,8	0,0
Personnel et comptes rattachés		0,2	0,2	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0,0	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices		0,7	0,7	0,0
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	5,6	5,6	0,0
	Autres impôts	0,0	0,0	0,0
Groupes et associés		1 100,0	1 100,0	0,0
Débiteurs divers		3,0	3,0	0,0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		1 191,3	1 191,3	0,0
Charges constatées d'avance		0,3	0,3	0,0
TOTAL DES CREANCES		1 813,1	1 240,2	572,9
Prêts accordés en cours d'exercice		0,0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0,0		
Prêts et avances consentis aux associés		0,0		

(en millions d'euros)

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers		2 218,6	18,3	0,0	2 200,3
Fournisseurs et comptes rattachés		19,0	19,0	0,0	0,0
Personnel et comptes rattachés		13,0	13,0	0,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5,3	5,3	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices		0,0	0,0	0,0	0,0
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	8,3	8,3	0,0	0,0
	Autres impôts	0,6	0,6	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,1	0,1	0,0	0,0
Groupes et associés		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes		0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes représentatives de titres empruntés		0,0	0,0	0,0	0,0
Produits constatés d'avance		0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES		2 265,1	64,8	0,0	2 200,3
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0,0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0,0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0,0			

8. Etat des charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en millions d'euros)

Charges à payer	Montant
Dettes Financières	
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	18,3
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9,9
Dettes fiscales et sociales	16,3
Autres dettes	0,0
TOTAL	44,5

9. Etat des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en millions d'euros)

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations Financières	
Créances rattachées à des participations	48,2
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	8,7
Créances Fiscales et sociales	0,0
Autres	0,0
TOTAL	56,9

10. Entreprises liées

a) Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Les positions au bilan au 31 décembre 2023 relatives aux entreprises liées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

Rubriques	
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	11 831,4
Créances rattachées à des participations	446,4
	12 277,8
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0
Créances clients et comptes rattachés	81,0
Autres créances	6,5
Comptes courants de trésorerie	1 100,0
	1 187,5
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	2 218,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,0
Comptes courants de trésorerie	0,0
	2 232,9

b) **Eléments relevant de plusieurs postes du compte du résultat**

Les transactions enregistrées au cours de l'exercice avec les entreprises liées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

Rubriques	
Produits financiers	
Comptes courants de trésorerie	46,6
Prêts aux filiales	57,8
Dividendes	1 204,7
Autres	19,3
	1 328,4
Charges financières	
Comptes courants de trésorerie	25,2
Emprunts souscrits	83,8
Autres	2,1
	111,1

11. Engagements hors bilan

(en millions d'euros)

Catégorie d'engagement	2023	2022
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties	1 102,7	829,2
Indemnités de départ en retraite	3,1	3,3
Autres engagements		
I. Total engagements donnés (A+B+C)	1 105,8	832,5
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties		
Autres engagements		
II. Total engagements reçus	0	0

12. Effectifs

Voici la répartition des effectifs moyens au titre de l'exercice :

	2023		2022	
	ETAM	Autres	ETAM	Autres
Effectif moyen	23	140	20	135
TOTAL	163,4		155,0	

D. Notes relatives au compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés pour l'essentiel de redevances et de facturations de prestations de services.

Les charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de montage et de suivi d'offres et des coûts de fonctionnement de VINCI Concessions.

2. Résultat financier

(en millions d'euros)	2023	2022
Produits nets perçus des participations	1 204,7	1 091,1
Produits (+) / Frais (-) financiers nets	12,3	62,3
Produits nets sur cession de VMP	0,0	0,0
Résultat de change	-0,4	0,2
Autres provisions financières et divers	4,5	2,5
Résultat financier	1 221,1	1 127,3

Les produits nets perçus des participations incluent principalement les dividendes reçus des sociétés VINCI Autoroutes (1 182,7 millions d'euros), Gefyra (7,2 millions d'euros), Synerail (3,8 millions d'euros), SMTPC (3,5 millions d'euros) Truck Etape Holding (3 millions d'euros), Olympia Odos (1,6 millions d'euros), Mesea (1,3 millions d'euros), Park Azur (1 million d'euros).

La variation des produits financiers nets est en rapport avec l'évolution de l'endettement moyen et des taux d'intérêt constatés durant l'exercice.

Les « Autres provisions financières » se rapportent essentiellement aux provisions sur titres de participations et créances liées.

3. Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)	2023	2022
Résultat sur opérations en capital	1,5	2,3
Résultat sur opérations de gestion	-0,0	-0,4
Provisions nettes exceptionnelles	0,0	0,0
Résultat exceptionnel	1,5	1,9

Le résultat sur opération en capital est lié d'une part à la mise au rebus d'un lot d'un logiciel développé en interne et à la cession des titres Sunmind Opco (ex Concessoc 33).

14. Impôts sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2023	2022
Impôts courants	11,7	17,0
Crédit d'impôts	-1,0	-1,1
Impôts différés	0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices	10,7	15,9

Le résultat fiscal de VINCI Concessions étant bénéficiaire, il a été constaté un impôt sur les bénéfices dans les comptes 2023 de 10,7 millions d'euros.

E. Informations sur les filiales et participations au titre de l'exercice

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

Capital	Primes liées, réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par VINCI Concessions	Montant des cautions et avals donnés par VINCI Concessions	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VINCI Concessions
			Brute	Nette					
(en milliers d'euros)									
A - Renseignements détaillés par entité									
1 - Filiales									
(50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)									
a- Valeurs françaises									
VINCI Autoroutes	5 237 534	3 590 354	54,09%	5 842 787	5 842 787		7 751	2 189 005	1 182 697
VINCI Airports	4 761 289	97 819	100,00%	4 755 973	4 755 973			409 771	
CONSORTIUM STADE DE FRANCE	14 864	9 598	66,67%	50 091	23 602		74 242	11 350	
VINCI Highways	853 100	7 061	100,00%	890 265	890 265		0	42 411	
PARK AZUR	4 810	72	97,00%	4 668	4 668		6 997	2 058	1 035
b- Valeurs étrangères									
GEFYRA	65 220	39 831	72,29%	106 784	106 784		52 194	19 099	7 229
GEFYRA LITOURGIA	500	55	55,32%	7 665	7 665		5 119	1 159	425
2 - Participations									
(moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)									
a- Valeurs françaises :									
b- Valeurs étrangères									
B - Renseignements non détaillés par entités									
1 - Filiales non reprises									
au paragraphe A (50 % au moins du capital détenu par VINCI Concessions)									
a- Filiales françaises				104 593	73 211				
b- Filiales étrangères				38 585	23 352				
2 - Participations non reprises									
au paragraphe A (moins de 50 % du capital détenu par VINCI Concessions)									
a- Dans des sociétés françaises (ensemble)				65 831	62 656				
b- Dans des sociétés étrangères (ensemble)				40 525	40 525				

N.B. : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de change de clôture.